

## LA FERTILISATION ORGANIQUE EN ÉLEVAGE

Dans les systèmes d'élevage biologiques, l'apport d'azote provenant de l'extérieur de la ferme est coûteux. L'objectif est donc de le produire au sein du système et d'en limiter les pertes. Ceci suit une logique tout aussi bénéfique pour le climat, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

### LES GRANDS LEVIERS



Les grands leviers mobilisables en élevage de ruminants sont :

#### INTRODUIRE DE L'AZOTE DANS LE SYSTÈME

- Par l'introduction de légumineuses à graines et fourragères, annuelles ou pluriannuelles, en cultures principales comme en dérobées.
- En gérant les résidus des cultures et les couverts.

#### LIMITER LES PERTES D'AZOTE

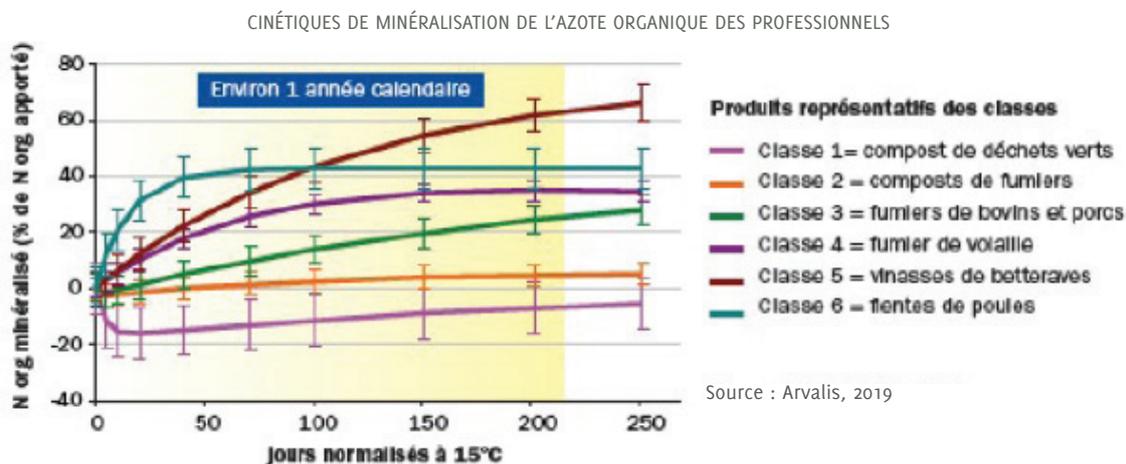
- À l'échelle du troupeau par l'adéquation entre le niveau de productivité recherché et les besoins alimentaires, par une meilleure efficacité de la ration.
- À l'échelle du système en optimisant la gestion des effluents organiques.

#### LA GESTION DES EFFLUENTS ORGANIQUES S'OPTIMISE :

- En connaissant bien le profil cinétique de minéralisation de l'azote organique de l'effluent ainsi que leurs valeurs.
- En ayant du matériel adapté, ce qui amène un épandage homogène sur les parcelles.
- En se raisonnant à l'échelle de la rotation : des prairies/légumineuses pluriannuelles bien développées et donc amendées régulièrement pour les cultures suivantes.
- En fonction des conditions climatiques.

### LE PROFIL DES EFFLUENTS ORGANIQUES

Globalement, concernant les apports azotés, il convient de connaître la cinétique de minéralisation pour déterminer le profil de son engrais et l'épandre à la période la plus appropriée en fonction des besoins de la culture en place.



Il est à noter que plus l'engrais est fin, plus sa minéralisation est rapide, car sa surface de contact avec le sol est plus importante. Le point de vigilance est donc de bien faire corrélérer le pic de minéralisation avec le besoin de la culture en place. Concrètement, le lisier est à apporter en sortie d'hiver, en fonction des besoins des plantes alors que le fumier sera apporté à l'automne.

# LES BESOINS DES PRAIRIES

## EN AZOTE

- Un apport régulier tous les 2 à 3 ans permet de couvrir une bonne partie des besoins des prairies diversifiées.
- Pour éviter tout souci d'appétence sur l'herbe et de dégradation de la flore, voici les doses d'apport à ne pas dépasser :
  - 10 à 15 t/ha pour les composts de bovins ou ovins
  - 15 à 20 t/ha pour les fumiers de bovins ou ovins
  - 20 à 25 m<sup>3</sup>/ha pour les lisiers de bovins

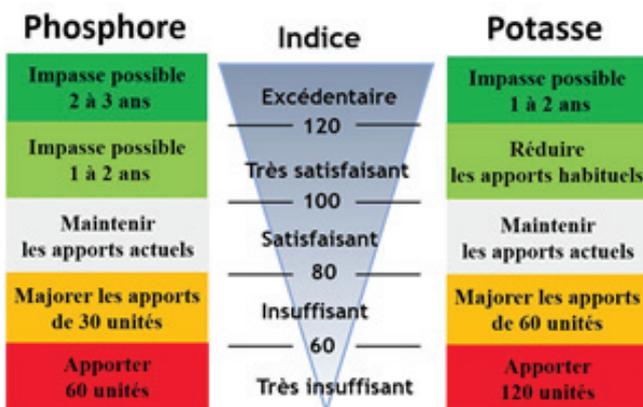
Pour être plus juste, il convient de réaliser un bilan prévisionnel.

Plus la part de légumineuses est importante, moins les besoins azotés seront élevés. L'apport de fumier se raisonne surtout pour l'apport en P et K.

## EN PHOSPHORE ET POTASSE

L'analyse de terre est peu adaptée sur des prairies permanentes ou sur des prairies temporaires de plus de 2 ans, c'est pourquoi il est préférable de réaliser des analyses d'herbe (qui se basent sur l'analyse de graminées). Cette analyse est à réaliser avant l'exploitation de la surface en fauche ou pâturage.

GRAPHIQUE D'INTERPRÉTATION DES INDICES DE NUTRITION P ET K



Source : Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

## RÉGLEMENTATION

Une grande partie de la région étant en zone vulnérable, il convient de respecter le calendrier associé présentant les périodes d'interdiction d'épandage des différents effluents.



Ressources :

Outil Fertiliser avec des produits organiques ou biosourcés développé par Arvalis : <https://fertiorga.arvalis-infos.fr/FR>.

Pour calculer les effets azote, phosphore, potassium et magnésium des apports d'engrais organiques effectués sur une culture réceptrice à une période donnée.

## LE CHOIX DU MATÉRIEL D'ÉPANDAGE

Ce choix s'effectue selon trois critères :

- Les caractéristiques de l'engrais de ferme
- La dose à épandre
- La qualité de la répartition

À partir de là, un élément essentiel à prendre en compte est de vérifier la largeur utile de travail via un test de régularité.



## QUI CONTACTER ?

### PHILIPPE DESMAISON

Conseiller technique en élevage bio

06 21 31 32 65

p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :  
Vienne, Charente-Maritime et Deux-Sèvres

### MARION ANDREAU

Conseillère technique en élevage bio

07 63 21 67 38

m.andreau@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :  
Vienne et Deux-Sèvres

### FABRICE ROCHE

Conseiller technique en élevage bio

06 70 45 35 51

f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :  
Corrèze et Haute-Vienne



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

322 bd Jean Jacques Bosc  
33130 Bègles  
T • 05 56 81 37 70

 [www.bionouvelleaquitaine.com](http://www.bionouvelleaquitaine.com)

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ  
AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :

